



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

5102^e séance

Jeudi 16 décembre 2004, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Baali	(Algérie)
<i>Membres :</i>	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Lucas
	Bénin	M. Zinsou
	Brésil	M. Valle
	Chili	M. Andereya
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	M. Yáñez-Barnuevo
	États-Unis d'Amérique	M. Leahy
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Pakistan	M. Akram
	Philippines	M. Baja
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Davis

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Je lui donne la parole.

M. Prendergast (*parle en anglais*) : Dans le dernier exposé sur la question qu'il a fait devant le Conseil de sécurité il y a quatre semaines, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant spécial du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et de l'Autorité palestinienne a parlé du tournant décisif où se trouve désormais le Moyen-Orient et exposé les raisons pour lesquelles la région traverse un moment capital. Je suis heureux de pouvoir confirmer que ce mois-ci a été marqué par l'apparition de nouvelles chances de revitaliser le processus de paix au Moyen-Orient.

Plusieurs faits encourageants sont survenus.

La direction palestinienne a continué de superviser la transition d'une manière digne d'éloges, très peu de troubles ayant été observés au niveau interne.

Beaucoup a été fait pour que l'élection présidentielle fixée au 9 janvier 2005 soit libre et

régulière et se déroule conformément aux critères internationaux.

L'élection sera surveillée par plus de 400 observateurs internationaux. L'ONU fournit une assistance technique à la Commission électorale centrale. De plus, grâce à la généreuse contribution du Gouvernement japonais, nous comptons mettre sur pied un groupe de liaison et d'appui qui sera chargé d'aider la délégation internationale d'observateurs dans sa mission et de faciliter la liaison entre la Commission électorale et les autorités israéliennes.

L'inscription des électeurs palestiniens a repris le 24 novembre et s'est poursuivie jusqu'au 1^{er} décembre. Près de 80 % des adultes se sont inscrits. Israël n'a pas levé l'interdiction d'inscrire les électeurs de Jérusalem-Est qu'il avait imposée en septembre, mais le Gouvernement nous a donné l'assurance que les résidents de Jérusalem-Est pourraient participer au scrutin suivant les modalités de l'élection présidentielle de 1996, telles qu'énoncées dans les Accords d'Oslo. Par ailleurs, nous notons avec satisfaction que le Gouvernement israélien a annoncé son intention de lever les restrictions à la liberté de circulation et de se retirer des villes et villages palestiniens pour permettre la tenue de l'élection.

La campagne électorale commencera officiellement le 26 décembre et se déroulera jusqu'au 7 janvier. Des modifications ont récemment été apportées à la loi électorale; elles concernent principalement les élections législatives prévues dans le courant de 2005. Tout cela nous donne lieu d'espérer un processus électoral démocratique, régulier et libre.

La direction palestinienne a également bien avancé dans d'autres domaines que celui du processus électoral. Au début du mois, le Président de l'Organisation de libération palestinienne Mahmoud Abbas – Abou Mazen – et le Premier Ministre palestinien Ahmed Qoreï – Abou Ala – se sont entretenus avec les dirigeants syriens et libanais au cours d'une tournée historique dans ces deux pays, qui avait été précédée par une visite tout aussi importante en Égypte. Nous avons surtout noté que le Président de l'Organisation de libération de la Palestine s'était engagé à mettre fin à la « lutte armée » pour continuer d'avancer sur « le chemin démocratique de la libération ».

Malgré les mesures importantes prises en vue de la réforme, la refonte du secteur de la sécurité et

l'exercice total du contrôle de l'Autorité sur les régions palestiniennes restent parmi les tâches prioritaires des autorités palestiniennes. Priorité devrait être donnée à l'instauration d'une société fondée sur la primauté du droit. À cet égard, nous notons avec satisfaction que le Président de l'Organisation de libération de la Palestine a affirmé en toute franchise que

« L'appareil [de sécurité] palestinien a besoin de discipline. Le chaos règne dans ce secteur; c'est pourquoi nous ... nous efforçons d'unifier l'appareil de sécurité. »

Un climat plus serein s'installant, le public palestinien a fortement réduit son appui aux actes de violence et de terreur dirigés contre les Israéliens. Il s'agit là d'une évolution on ne peut plus importante. Un sondage d'opinion réalisé par le Centre des médias et des communications de Jérusalem indique que, pour la première fois depuis septembre 2000, une majorité de Palestiniens sont hostiles à tout acte de violence contre Israël. Contrairement à ce que les sondages indiquaient ces derniers mois et ces dernières années, les Palestiniens se sont remis à envisager l'avenir avec espoir.

Manifestement, toutes les factions palestiniennes ont perçu ce changement de l'opinion publique. Récemment, de hauts responsables du Hamas ont évoqué la possibilité de conclure un cessez-le-feu sur le long terme avec Israël et d'accepter la création d'un État palestinien aux côtés d'Israël, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale. Un tel cessez-le-feu permettrait aux deux parties de profiter pleinement des possibilités offertes par le moment présent.

L'optimisme et l'espoir des Palestiniens se retrouvent dans le camp israélien. Le dernier « indice de paix » indique que 70 % des Juifs israéliens considèrent désormais avec un plus grand optimisme les chances d'aboutir à la paix avec les Palestiniens. Une majorité très nette de 75 % sont favorables à la reprise des négociations. Nombre d'Israéliens sont d'avis que la direction palestinienne actuelle conduit les affaires de l'Autorité palestinienne dans la bonne direction. Une majorité pense que le Gouvernement israélien devrait améliorer les conditions de vie de la population palestinienne dans les territoires occupés en mettant fin aux bouclages et en retirant les postes de contrôle, et nous sommes de tout cœur d'accord avec eux.

Le Gouvernement israélien a sensiblement contribué à ce que la période de transition soit positive. La coopération en matière de sécurité entre les parties a repris. Le Premier Ministre Sharon a parlé de contacts « quasi quotidiens » entre les parties, « qui ont principalement à voir avec la coordination de différentes choses ». Israël a réduit ses activités militaires dans les zones sous le contrôle de l'Autorité palestinienne et le Premier Ministre Sharon a annoncé qu'il était disposé à cesser toutes les incursions militaires dans les zones palestiniennes si le calme régnait. Le Président de l'Organisation de libération de la Palestine Abu Mazen et le Premier Ministre Ariel Sharon se sont déclarés prêts à se rencontrer. Tenant compte d'une condition de longue date imposée par le Quatuor, le Premier Ministre israélien a dit qu'Israël coordonnerait les arrangements en matière de sécurité avec l'Autorité palestinienne pour la mise en œuvre programmée de son initiative visant à retirer les troupes et les colons israéliens de la bande de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie et pour le transfert des zones évacuées aux Palestiniens.

En outre, le Premier Ministre Sharon a reconnu publiquement que les incitations à la violence dans les médias palestiniens avaient diminué sensiblement, conformément aux obligations palestiniennes au titre de la Feuille de route. Le Ministre de la défense Shaul Mofaz a supervisé la délivrance d'un nombre accru d'autorisations d'entrée à des travailleurs cisjordanais. Et, le 12 décembre, le Cabinet israélien a approuvé la libération de prisonniers, dont il reste encore à déterminer les modalités.

Nous notons avec satisfaction et avec espoir pour l'avenir que le niveau général de violence a diminué au cours du mois dernier. Dans ce contexte, l'Organisation des Nations Unies a décidé de ramener à la phase 3 la classification présente en matière de sécurité pour la bande de Gaza, après l'avoir relevée à la phase 4 au cours de l'année. Néanmoins, le nombre de victimes est encore trop élevé. Depuis notre dernier exposé au Conseil, 52 Palestiniens et 7 Israéliens ont été tués, 172 Palestiniens et 29 Israéliens ont été blessés.

Bien qu'il y ait eu une baisse du nombre des incidents, un niveau de violence inquiétant persiste. Les militants palestiniens continuent de tirer des obus de mortier et des roquettes Qassam contre les colonies juives et contre des cibles à l'intérieur d'Israël, quoique en nombre réduit. Nous espérons que dans les semaines et les mois à venir, l'Autorité palestinienne,

habilitée par des élections démocratiques et renforcée, sera en mesure d'exécuter pleinement son obligation, au titre du droit international et de la Feuille de route, de mettre tout en œuvre pour prévenir ces attaques.

Dans la bande de Gaza, en particulier, la situation est demeurée instable. Le 7 décembre, un soldat israélien a été tué et quatre autres ont été blessés lorsque des militants du Hamas ont fait exploser une bombe près du point de passage de Karni, au centre de la bande de Gaza. Une longue fusillade a suivi, au cours de laquelle quatre Palestiniens sont morts, dont un adolescent de 14 ans qui se trouvait là. Quelques heures plus tard, un hélicoptère israélien a lancé un missile contre des personnes soupçonnées d'être des militants palestiniens dans la même zone, tuant une personne. Le 10 décembre, quatre Israéliens ont été blessés dans une attaque au mortier dans la colonie de Neve Dekalim. Cinq soldats israéliens ont été tués et six autres blessés le 12 décembre lors d'une explosion sous un poste militaire israélien près du point de contrôle de Rafah sur la frontière entre Gaza et l'Égypte. Au cours de la fusillade qui a suivi, au moins un Palestinien a été tué. L'armée de l'air israélienne a également tiré six missiles contre des cibles dans la ville de Gaza, quoique, par chance, aucune victime n'ait été signalée. Ces deux derniers jours, quatre Palestiniens ont été tués au cours de différents incidents dans la bande de Gaza, dont un chauffeur de taxi qui a été frappé par des coups de feu israéliens près d'un point de contrôle. Cinq Israéliens ont été blessés au cours de ces incidents.

Au cours de la période que couvre le rapport, Israël a également poursuivi les exécutions extrajudiciaires illégales. Quatre Palestiniens ont été blessés le 9 décembre, lorsqu'un aéronef israélien a tiré un missile sur une voiture dans la bande de Gaza pour tenter d'éliminer un dirigeant des Comités de résistance populaire, une faction militante de la bande de Gaza. Il a été signalé de plusieurs sources qu'un militant du Jihad islamique recherché a été tué par des soldats israéliens alors qu'il était allongé sur le sol, blessé et sans arme, au cours d'un raid visant à l'arrêter près de Djénine, en Cisjordanie, le 3 décembre. Nous nous félicitons que les Forces de défense israéliennes (FDI) aient annoncé l'ouverture d'une enquête sur cet incident.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, le Gouvernement israélien doit respecter ses obligations juridiques d'assurer la sécurité des civils palestiniens et

de s'abstenir d'un emploi de la force disproportionné. Le 20 novembre, deux Palestiniens de 15 ans qui jetaient des pierres ont été abattus à Naplouse. Le 29 novembre, un médecin palestinien de 38 ans a été tué lorsque les forces israéliennes ont tiré des obus de char et des coups de feu avec des armes automatiques vers le camp de réfugiés de Rafah. Le 9 décembre, cinq Palestiniens ont été abattus le long de la frontière égyptienne dans la bande de Gaza, bien qu'il ne soit pas encore clair s'ils étaient des militants, des contrebandiers ou des civils. Le 10 décembre, une petite fille de 7 ans a été tuée par les forces israéliennes à Khan Younis. Cinq écoliers palestiniens ont été blessés le 12 décembre lorsqu'un char des FDI a tiré trois obus contre le camp de réfugiés de Khan Younis, dont un a explosé dans une cour située derrière une école.

Israël a continué de démolir des maisons et a maintenu les restrictions imposées à la liberté de mouvement de la population palestinienne, quoique de manière moins stricte. La construction par Israël de la barrière en Cisjordanie se poursuit également avec des conséquences inquiétantes pour la population palestinienne, en dépit de la révision en cours par le Gouvernement israélien du tracé de la barrière, qui se rapproche de la Ligne verte.

La construction de la barrière et les restrictions imposées à la liberté de mouvement sont les raisons principales de la crise économique continue dans les zones palestiniennes. Elles réduisent les possibilités d'emploi et limitent l'accès des Palestiniens aux services élémentaires. Le taux de chômage ajusté continue d'être de l'ordre de 32,6 %. Un peu plus de 40 % des Palestiniens âgés de 15 à 24 ans n'ont pas d'emploi. Environ la moitié de la population palestinienne vit en dessous du seuil officiel de pauvreté de 2,10 dollars par jour. Seize pour cent vivent dans une pauvreté extrême. La pauvreté engendre le désespoir et l'extrémisme.

Afin de remédier à la crise économique, le principal organe de coordination des donateurs, le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, a tenu la semaine dernière une réunion à Oslo. Les donateurs continueront de coordonner leurs efforts. Ils attendent avec intérêt une amélioration de la situation sur le terrain qui leur permettra de maintenir et d'intensifier leur engagement. Le nouvel esprit de coopération a été souligné par le fait que les Palestiniens, les Israéliens

et des représentants clefs de la communauté internationale se sont rencontrés au Comité spécial de liaison pour la première fois en un an à une réunion qui a été qualifiée d'harmonieuse, constructive et créative.

L'économie israélienne n'a pas non plus été épargnée par les conséquences du conflit. Je souhaiterais redire notre ferme conviction que pour les peuples des deux parties, seul un processus de paix et un règlement complet et final du conflit entre les Israéliens et les Palestiniens permettra de passer de la gestion de la crise et du redressement au développement soutenu et durable et à la prospérité.

Pendant ce temps, les membres du Quatuor se sont rencontrés le 23 novembre à Charm el-Cheikh en marge de la conférence sur l'Iraq. Ils ont débattu de la transition actuelle de l'Autorité palestinienne et convenu que les priorités immédiates étaient de fournir un appui technique pour les élections présidentielles et d'aider à assurer la stabilité budgétaire de l'organe gouvernant palestinien.

Je pense qu'il serait correct de dire que tous les membres du Quatuor s'accordent à penser que la situation actuelle est propice au changement : un changement attendu depuis longtemps ; mais un changement pour le mieux. Les envoyés du Quatuor restent en contact étroit les uns avec les autres en vue de coordonner et de planifier au-delà du premier pas, d'importance cruciale, que représentent les élections palestiniennes.

Les deux parties semblent avoir pris conscience du potentiel de changement inhérent à la situation présente. Il existe à l'heure actuelle une occasion réelle de mettre en œuvre les dispositions de la Feuille de route et de faire un gigantesque bond en avant vers le règlement du conflit.

Il y a deux catalyseurs pour cela. Le premier est le processus de transition de l'Autorité palestinienne que j'ai souligné plus tôt et où nous avons déjà vu un mouvement sensible vers l'exécution d'importantes obligations palestiniennes au titre de la Feuille de route. Le second est l'initiative israélienne de se retirer de la bande de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie. Lorsque le plan de désengagement israélien a été présenté comme une initiative unilatérale, le Quatuor a précisé que si l'initiative de retrait israélienne était mise en œuvre en pleine coordination avec les Palestiniens et avec le Quatuor, il pourrait constituer une contribution essentielle à une

renaissance réelle du processus de paix. Le retrait devrait également conduire à la fin de l'occupation de la bande de Gaza et devrait être accompagné de mesures identiques en Cisjordanie, respectant ainsi pleinement la Feuille de route.

Le redéploiement des troupes, des installations militaires et des colonies israéliennes, y compris les colons, peut représenter un pas en avant – avec une signification hautement symbolique et qui créera un précédent – sur la route qui mènera à la fin de l'occupation, qui a commencé en 1967, et vers la réalisation d'une paix durable au Moyen-Orient. Dans ce sens, le Premier Ministre Sharon entend aller plus loin que tous ses prédécesseurs en évacuant pour la première fois depuis 1967 des colonies israéliennes dans le territoire palestinien occupé.

Ceci, ainsi que les déclarations faites par les deux parties disant qu'elles sont résolues à saisir cette occasion, nous donne de l'espoir. L'ONU, avec ses partenaires du Quatuor, est disposée à aider les parties à maintenir cet élan. Nous estimons que le moment est venu de nous engager activement afin d'aider le processus et de déterminer la façon dont la communauté internationale peut au mieux contribuer à redynamiser un processus de paix durable entre Israéliens et Palestiniens. L'objectif final demeure inchangé : la fin de l'occupation qui a commencé en 1967 et la création d'un État palestinien indépendant, souverain, viable, démocratique et contigu, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité.

Les deux parties doivent encore prendre des mesures importantes. Les activités d'implantations israéliennes, y compris la croissance naturelle des colonies, n'ont pas été gelées, alors qu'Israël est contraint de le faire au titre de la Feuille de route. L'Autorité palestinienne doit prendre de nouvelles mesures pour faire complètement cesser la violence et la terreur et pour instituer une réforme complète des services de sécurité, conformément aux exigences de la Feuille de route.

Des occasions potentielles se dégagent plus clairement sur la voie de négociation régionale plus large. Quand M. Terje Roed-Larsen s'est rendu à Damas en novembre dernier, le Président syrien Bachar El Assad a réaffirmé sa volonté inébranlable de reprendre les négociations avec Israël sans conditions, dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et du principe fondamental « terre contre

paix ». Tant le Président Moubarak que le Roi Abdallah ont offert leur médiation à la Syrie et à Israël. Nous pensons que la main tendue par la Syrie doit être saisie.

Nous nous félicitons à cet égard de la déclaration qui a été faite hier à la conférence d'Herzliya par le Ministre des affaires étrangères israélien, M. Shalom, selon laquelle Israël ne « devrait pas rejeter une main tendue à la main » et devrait au contraire « l'examiner attentivement ». Le Ministre Shalom a ajouté que « ces voix ne doivent pas être ignorées » et que « toute déclaration d'aspiration à la paix émanant d'un dirigeant arabe est une déclaration positive ». De telles déclarations de la part des deux parties sont particulièrement bienvenues car l'évolution sur la voie de négociation régionale permettra de renforcer l'élan qui a été créé en vue de poursuivre le processus de paix. L'objectif final est et doit demeurer une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient.

Malheureusement, la tension a récemment augmenté quelque peu le long de la Ligne bleue. Un groupe jusqu'alors inconnu a revendiqué la responsabilité de l'attaque aux Katioucha perpétrée contre Israël le 15 novembre. Au lendemain de cette attaque, l'ONU a appelé le Liban « à redoubler d'efforts afin de faire cesser immédiatement les violations graves » de la Ligne bleue. Nous sommes satisfaits de constater que les autorités libanaises ont dénoncé l'incident et ont lancé une enquête, mais nous

renouvelons notre appel au Gouvernement libanais pour qu'il étende son autorité sur l'ensemble de son territoire, comme l'exigent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Israël a, entre-temps, poursuivi ses violations intermittentes aériennes de la Ligne bleue. Le 5 décembre, par exemple, 14 violations aériennes ont été enregistrées. L'ONU a continué d'appeler Israël à cesser ses survols qui enfreignent la Ligne bleue, tout en soulignant à l'intention de toutes les parties qu'une violation n'en justifie pas une autre.

Espérons, ou plutôt faisons de notre mieux pour veiller à ce que les parties comprennent bien les possibilités qui s'offrent en ce moment et s'appuient sur elles pour avancer. Un certain élan a été déjà créé mais il faut en faire bien davantage pour donner une suite concrète à ces possibilités. Nous devons dire clairement que nous attendons tant des Israéliens que des Palestiniens qu'ils profitent de cette occasion pour agir de façon constructive et travailler dans le cadre de la Feuille de route. Chacun d'entre nous doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour encourager et aider les parties à persévérer sur la voie difficile et étroite qui mène à une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient. Pour cela, elles auront indubitablement besoin de notre encouragement et de notre appui.

La séance est levée à 10 h 35.